

Place Bruno Polga- 69800 Saint-Priest

☎ 04 78 20 03 22 – [conservatoire@mairie-saint-priest.fr](mailto:conservatoire@mairie-saint-priest.fr)

**Objet** : réinscriptions 2019/2020

Aux parents et élèves du Conservatoire

Chers parents, chers élèves,

Vous souhaitez vous réinscrire au Conservatoire pour l'année 2019/2020. Voici les indications à suivre :

- 1- Remplissez très lisiblement le dossier de réinscription reçu.  
Nous vous conseillons d'en conserver une copie une fois transmis au Conservatoire.  
Il est également téléchargeable sur le site [www.conservatoire-saint-priest.fr](http://www.conservatoire-saint-priest.fr).  
  
Si actuellement vous suivez des cours d'instruments ou technique vocale, échangez bien avec votre professeur afin de vous inscrire dans le parcours le mieux adapté à votre situation.
- 2- Les tarifs restent inchangés et sont en ligne sur notre site.
- 3- Si vous souhaitez régler par prélèvement automatique, remplissez lisiblement le formulaire de prélèvement SEPA (uniquement pour la mise en place d'un premier prélèvement) et joignez un RIB.
- 4- Déposez votre dossier complet au secrétariat du Conservatoire, (ou dans sa boîte aux lettres) après avoir consulté votre professeur, avant le 15 mai 2019 dernier délai.  
Tout dossier incomplet sera retourné.

Pour organiser les emplois du temps de tous les cours, nous avons besoin de connaître le nombre d'élèves réinscrits.

C'est la raison pour laquelle, le retour de chaque dossier est impératif au 15 mai, afin que nous puissions traiter tous les emplois du temps et les demandes individuelles entre le 16 et le 31 mai.

Les horaires de formation musicale pour les élèves en 1<sup>er</sup> cycle seront proposés aux familles à partir du 5 juin 2019.

Les dossiers d'inscription pour les **nouveaux arrivants** seront à retirer à partir du 20 juin jusqu'au 3 juillet inclus..

Une deuxième session d'inscriptions aura lieu du 26 août au 8 septembre (forum des associations).

### Réunion d'informations générales le samedi 7 septembre à 10h00

**Tous les cours reprennent à partir du lundi 9 septembre 2019**

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de ma considération distinguée.

Saint-Priest, le 30 avril 2019

La Directrice,  
Béatrice QUONIAM CHAUVEL